

dans tout Etat les récompenses ne fussent point bornées , quand le mérite & les talens se trouvent portés au-delà des limites ordinaires.

Mr. de Chennevières étant depuis bien des années Commissaire des Guerres, & n'ayant jamais cessé de remplir ses fonctions avec beaucoup de capacité & d'honneur, il n'est pas surprenant qu'il sache si bien apprécier les qualités propres de cette place. « Il y faut, dit-il, apporter des  
 » sentimens puisés dans une éducation convenable, une fortune assez honnête pour arrêter  
 » le projet & le désir d'acquérir; il faut assez  
 » d'esprit pour n'être pas trompé, assez de fermeté pour être craint, assez de complaisance  
 » & de fermeté pour être aimé, & toute la probité & la droiture nécessaires pour être estimé. »

A toutes ces heureuses dispositions il faut joindre les connoissances propres de l'Etat. En mille occasions la probité, les lumières naturelles, la beauté du caractère ne suppléent point le savoir & l'étude. C'est donc pour consommer l'instruction du Commissaire des Guerres que l'Auteur donne ce Livre, qui sera aussi très-utile aux Contrôleurs, Directeurs, Médecins, Chirurgiens-Majors, Aumôniers des Hôpitaux Militaires, aux Employés dans les vivres & les fourages, aux Magistrats des Villes &c.

On y trouve en détail les fonctions des Commissaires des Guerres dans les Places, à l'Armée & dans les circonstances d'un embarquement; les Articles des Ordonnances qui leur sont les plus nécessaires pour l'exercice de leurs charges; des décisions tirées de plusieurs Lettres des Ministres; des instructions sur le service des Hôpitaux Militaires & pour leur établissement, sur la construction